



BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE TARIF AU 29/08/2017

HONORAIRES DE TRANSACTION BÂTIS :

- De 0 à 99.999€ : forfait 10.000€
- De 100.000 € à 129.999€ : 10% du prix de vente
- De 130.000 € à 299 999€ : 8% du prix de vente
- De 300.000 € à 599.999€ : 6% du prix de vente
- Plus de 600.000€ : 5% du prix de vente
- Immobilier entreprises et commerces : 10% du prix de vente

HONORAIRES DE TRANSACTION TERRAINS :

- De 0 à 99.999€ : forfait 10.000€
- De 100.000 € à 200 999€ : 10% du prix de vente
- De 201 000€ à 450 999€ : 8% du prix de vente
- Plus de 451 000€ : 6% du prix de vente

HONORAIRES DE LOCATION :

1 / HABITATION :

- Recherche de locataires : 4€/m² à la charge du propriétaire
- Mise en place locataire, visites, rédaction du bail : 8€/m² à la charge du propriétaire et du locataire
- Etat des lieux : 3€/m² à la charge du propriétaire et du locataire

2 / COMMERCE ET PROFESSIONNEL :

- 16% HT du loyer annuel HT
- 2.400€ de frais de rédaction d'actes partagés pour moitié entre le preneur et le bailleur

HONORAIRES DE GESTION :

- Gestion simple : 8% TTC sur le montant de tous les encaissements
- Gestion sérénité : 11% TTC sur le montant de tous les encaissements
- Garantie de Loyers impayés : 3% TTC sur le montant de tous les encaissements

ADOPTER UN TOIT

85 rue du Général de Gaulle – Le Forum – 97434 SAINT GILLES LES BAINS www.adopteuntoit.com

Tél. : 02 62 70 20 00 – 06 92 43 20 00 ou 06 93 55 65 05 - Email : contact@adopteuntoit.com

SARL au capital de 1.000 Euros - Siret n°808 133 912 00028 – APE n°6831Z – Carte T n°791 à Saint Denis le 14/04/2015

Garantie Financière GALIAN 89 rue la Boétie – 75008 Paris